

Réunion du Comité de Projet ARSSAM

Date : 16 octobre 2017

Salle : Maison Commune des Nations Unies – 3^{ème} étage

Durée : 14h30 – 16h00

Ordre du jour :

- Validation du compte-rendu de la précédente réunion
- Contexte général du projet
- Avancements du projet ARSSAM ;
- Echanges et discussions.

I. Points d'ordre du jour

1- Validation du précédent Compte-rendu de réunion

Après lecture du Compte-rendu de la précédente réunion du Comité de projet, et après de légères modifications sur la forme, celui-ci a été adopté à l'unanimité.

2- Contexte général du projet par le Président du CTO-RSS

- La Cérémonie de lancement officiel de la mise en œuvre de la RSS par SEM le PRM, en date du 12 septembre 2017, signe l'accomplissement des missions confiées au CTO-RSS selon les textes ;
- Le Haut Conseil de la Défense Nationale (HCDN), une entité prévue par la Constitution est déjà opérationnel et est rattaché auprès de la Présidence de la République.
Les membres (Présidé par SEM le Président de la République de Madagascar, le Premier Ministre, 13 Ministres avec d'autres membres jugés utiles en cas de nécessité) ont déjà tenu une session l'année dernière. Ce Conseil est tenu d'effectuer 02 sessions ordinaires par an.
Le Secrétaire Permanent, un Adjoint et 03 Directeurs ont déjà été nommés au sein du Secrétariat du HCDN qui est l'organe d'exécution dudit Conseil.
- Le Décret N°2017-859 du 27 septembre 2017 portant organisation et attributions du Bureau National de Coordination de la mise en œuvre de la RSS (BNC-RSS) a été adopté en Conseil de Gouvernement à la fin du mois de septembre ;
La nomination des membres de ce Bureau est attendu : 01 Coordonnateur, 01 Adjoint, 04 Directeurs ;
Cette série de nominations relèverait du Président de la République en personne ;
Ce Bureau rendra compte auprès du SPDSN qui est lui-même rattaché directement au HCDN ;
Ce Décret ne fait mention d'aucune disposition transitoire entre le CTO-RSS et le BNC-RSS, empêchant ainsi le CTO-RSS de continuer d'assurer la coordination de la mise en œuvre en attendant l'opérationnalisation dudit Bureau ;
Le Cabinet Militaire de la Primature, étant l'organe signataire du Document de Projet de l'ARSSAM, celui-ci va assurer le relais, mais de manière plus en retrait quant à la présence du CTO-RSS.

3- Avancements du projet ARSSAM :

Partie I – Cadre d'intervention

Partie II – Etat d'avancement du projet : réalisations, contraintes et recommandations

4- Discussions :

- Présence du Docteur Emile Ouedraogo, Expert en RSS, mis à la disposition du Gouvernement malagasy pour accompagner le processus au niveau de la structure de mise en œuvre malagasy, depuis la mi-septembre.

Il a pour mission d'accompagner le processus de sa mise en place à l'opérationnalisation. Il sera basé auprès du BNC-RSS dès la nomination de ses managers.

Cet Expert souhaite s'impliquer davantage dans la mise en œuvre aussi bien aux côtés de la partie nationale qu'avec le projet ARSSAM. Il souhaite connaître un peu mieux les activités de chaque agence.

- Une question a été posée sur le lien entre le projet ARSSAM et l'intervention de PBF dans le Sud. Il a été clarifié que cette intervention entre dans le cadre du troisième volet du financement de PBF et est en principe séparé du projet ARSSAM.

5- Contexte général du projet par le PBF

- Etat des lieux sur les impacts de l'épidémie de peste sur les avancements des activités du projet.
- Exercice d'évaluation du projet. Evaluer les activités retardées par l'épidémie de peste et voir la pertinence ou non de leur report. Au vu de l'approche des élections, évaluer si besoin éventuel de changer les activités par rapport aux tensions qui risquent de se manifester. Faire attention car l'argent non dépensé retournera au siège à la fin de 2018 pour cause d'énormes demandes émanant d'autre pays.
- Exercice d'évaluabilité sur l'impact de la consolidation de la paix en début 2018 par des consultants externes. Revoir et évaluer la pertinence ou non des indicateurs.
- Nécessité de toujours mettre en avant le PBF, étant le bailleur de fonds, vis-à-vis des bénéficiaires pour une meilleure visibilité, et d'informer le PBF en avance sur les activités à venir.
- Soumission du Rapport annuel de PBF le 15 novembre 2017. Le Coordonnateur de PBF va envoyer le canevas.

6- Divers

- L'adresse e-mail du Général Fidy a été piratée et changée : mpanjatofidy5990@gmail.com

II. Actions à entreprendre :

- 1- Partage du CR validé, de la présentation et du scan de la fiche de présence.
- 2- Prochaine réunion : en janvier 2018 pour une réunion ordinaire et autant que de besoin en cas de nécessité.